

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la révisé
le 29/10/2008
le 31/10/2008
Le Maire



Arrêté n° 2008/480
(Série A)

OBJET : Délégation de fonctions et de signature durant l'absence de Monsieur Claude POTHION, 5^{ème} Adjoint, à Madame Nicole LAMOTH, 1^{er} Adjoint.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18,

VU l'arrêté n° 2008/124 (série A) du 17 mars 2008 accordant à Monsieur Claude POTHION, Adjoint au Maire, délégation pour toutes les questions relatives aux Finances,

CONSIDERANT Monsieur Claude POTHION est empêché durant la période du 27 Octobre au 2 Novembre 2008 inclus,

A R R E T E

Article 1^{er} : Madame Nicole LAMOTH, 1^{er} Adjoint au Maire, remplace durant la période du 27 Octobre au 2 Novembre 2008 inclus, provisoirement Monsieur Claude POTHION, 5^{ème} Adjoint, dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressée.

Fait à Yerres, le 27 Octobre 2008.



Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

